



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 36

Votants : 45

N° CC2023-08-03

OBJET :

**OUVERTURE DE
CREDITS 2024 EN
INVESTISSEMENT**

L'an deux mille vingt-trois, le 31 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 25 octobre 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; René POUILLE ; Christophe SARRE ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sabine MICHEL ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Gilles GOUYON ayant donné procuration à Bernard FAVIER ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Valérie ROCHE ayant donné procuration à Christian JOUHET ; Jean-Marc SAUTERAU ayant donné procuration à René POUILLE ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : Michel BANCAREL remplacé par Patricia ROSSIGNOL ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : François BRUNET ; Marc BEAUMONT ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Bernadette GOURSON ; Pascale JEAN ; David SABY

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture063-200072080-20231031-CC20230803-DE
Reçu le 14/11/2023

Le Président,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-1 qui prévoit qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril « l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »,

Vu le budget principal 2023,

Considérant la nécessité de pouvoir commander et procéder au paiement de certaines factures relatives aux travaux d'investissement en attendant l'adoption du budget 2024,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget principal 2023 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme suit :

Chapitre	Crédit ouverts budget 2023	Autorisation de crédits 2024 jusqu'au vote du budget
SERVICE CULTUREL (opération 0004)		
20- Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
21- Immobilisations corporelles	35 990.69 €	8 997.67 €
23- Immobilisation en cours	0.00 €	0.00 €
EQUIPEMENT DIVERS MATERIEL ET MOBILIER (opération 0003)		
20- Immobilisations incorporelles	20 000.00 €	5 000.00 €
21- Immobilisations corporelles	262 141.97 €	65 535.49 €
23- Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €
MEDIATHEQUE (opération 0010)		
20- Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	2 500.00 €
23- Immobilisations en cours	0 €	0 €
Operations non individualisées (opération 0002)		
20 - Immobilisations incorporelles	192 162.00 €	48 040.50 €
21- Immobilisations corporelles	288 299.49 €	72 074.87 €
23- Immobilisations en cours	355 235.74 €	88 808.93 €
ARBORETUM (opération 0053)		
20 - Immobilisations incorporelles	0.00€	0.00 €
23- Immobilisations en cours	89 000.00 €	25 250.00 €

AR Prefecture

063-200072080-20231031-CC20230803-DE
Reçu le 14/11/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve cette proposition,
 - charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.
-

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 31 octobre 2023.

Le Président


Laurent Dumas

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes